

Séance ordinaire du 29 juillet 2025
Extrait du procès-verbal des délibérations du conseil municipal
de la commune de PORTE-DE-SAVOIE

Délibération n°29072025D01

Objet : Finances Locales – Décision modificative n°1 du budget principal

Date de la convocation et de l’affichage : 23 juillet 2025
 Nombre de conseillers en exercice : 29
 Nombre de conseillers présents : 18
 Nombre de pouvoirs : 8
 Nombre de conseillers n’ayant pas pris part au vote : 0
 Nombre de votants : 26
 Pour : 26
 Contre : 0
 Abstention : 0

Le 29 juillet 2025, le conseil municipal de la commune de PORTE-DE-SAVOIE, légalement convoqué, s’est réuni en séance ordinaire, sous la présidence du premier adjoint, Jean-Jacques BAZIN.

Nom complet	Présents	Absents représentés	Absents excusés	Nom du mandataire le cas échéant
Franck VILLAND		X		Jean-Jacques BAZIN
Jean-Jacques BAZIN	X			
Caroline LEVANNIER	X			
Jacques VELTRI	X			
Martine BANNAY-CODET		X		Patrick CHAPUIS
Serge GUILLEMAT	X			
Evelyne FOURNIER	X			
Patrick CHAPUIS	X			
Daniel GALLET	X			
Gilbert LOYET	X			
Annie BERARD	X			
Christine CARREL		X		Gilbert LOYET
Jean-Marie GUILLOT			X	
Chantal GIRAUD	X			
Roger BILLARD		X		Serge GUILLEMAT
Régine DUCRET		X		Dominique VERDOYA
André VIBOUD	X			
Lionel CORDEL	X			

La présente délibération peut faire l’objet d’un recours gracieux auprès de la commune de Porte-de-Savoie dans un délai de deux mois à compter de sa publication. Elle peut également faire l’objet d’un recours contentieux devant le Tribunal administratif de Grenoble dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

Greffe de la préfecture
 073-200083681-20250729-29072025D01-DE
 Date de réception préfecture : 30/07/2025

Nom complet	Présents	Absents représentés	Absents excusés	Nom du mandataire le cas échéant
Séverine DEBERNARDI		X		Caroline LEVANNIER
Sarah HENICKE			X	
Jean-Luc PLAGNOL	X			
Daniel LABORET	X			
Francine BORDON	X			
Ghislain GARLATTI	X			
Elodie DA SILVA		X		Francine BORDON
Mylène AVILA	X			
Aly DIARRA			X	
Yves GOAËR		X		Ghislain GARLATTI
Dominique VERDOYA	X			

Secrétaire de séance : Francine BORDON

Rapporteur : Caroline LEVANNIER, Adjointe au Maire en charge des Finances, de l'Enfance et de la Jeunesse

Exposé des motifs :

Madame l'adjointe en charge des Finances présente la décision modificative n° 1 du budget principal qui concerne uniquement la section d'investissement.

Cette DM ne présente ni augmentation ni diminution de crédits mais propose de répartir différemment certains montants votés au BP.

En recettes :

- ✓ - 100 000 € sur la ligne « subventions de l'Etat » : en attente de l'instruction du dossier déposé au titre de la Dotation d'Equipeement des Territoires Ruraux 2025
- ✓ + 100 000 euros sur la ligne « produit des cessions d'immobilisation » : ajustement des montants en intégrant le prix effectif de vente de la maison rue de la Combe, et la prévision de vente des parcelles du Longeray à l'OPAC de Savoie.

En dépenses en diminution de crédits :

- ✓ ajustement technique suite à la reprise des « quarts de crédits » : en décembre 2024, une délibération n°10122024D07 avait été prise pour autoriser le maire à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement avant le vote du budget 2025 dans la limite du quart des crédits ouverts au BP 2024. La délibération de vote du BP 2025 avait repris ces crédits votés par anticipation sans que cela corresponde dans les faits à des prévisions budgétaires pour 2025. La DM 1 propose d'annuler ces crédits quand ils sont sans objet.
- ✓ Autres ajustements techniques : il apparaît que pour certaines opérations, les crédits sont éclatés entre le chapitre budgétaire et l'opération d'équipement dédiée. Il est proposé de réunir tous les crédits nécessaires dans l'opération d'équipement afin de mieux les identifier. Cela concerne :

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours gracieux auprès de la commune de Porte-de-Savoie dans un délai de deux mois à compter de sa publication. Elle peut également faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal administratif de Grenoble en préfecture dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

Assise de répartition en préfecture
073-200083681-20250729-29072025D01-DE
Date de réception préfecture : 30/07/2025

- opération 30 « Révision du PLU » : + 11 160 € sur l'opération / - 11 160 € sur le c/202
- opération 35 « boulangerie » : 180 000 € depuis le c/2138 vers l'opération 35 « Boulangerie » pour imputer sur cette opération le rachat de la boulangerie à l'EPFL (établissement public foncier local de Savoie) autorisé par la délibération 25032025D17
- opération 44 « création de nouvelles places de stationnement dans le bourg » : 60 000 € pour réimputer un mandat payé à tort au c/2151

✓ Prévisions budgétaires revues à la baisse :

- - 180 000 € sur l'opération « extension du CTM » : seuls des frais de maîtrise d'œuvre seront à payer en 2025
- - 80 000 € sur l'opération 34 « aménagement du rond-point »
- - 50 000 € sur l'opération 41 « panneaux photovoltaïques » : coût de l'opération moins élevé que l'estimation du maître d'œuvre.
- - 42 500 € sur l'opération 42 « mise en souterrain lignes électriques et téléphoniques secteur Carron » : opération terminée

En dépenses en augmentation de crédits :

- + 790 000 € pour l'opération « Aménagement route de Seloge » : la totalité de l'opération n'avait pas pu être inscrite au BP en raison de la nécessité de faire voter les « quarts de crédits »
- + 30 000 € pour l'opération 46 « aménagement RD 12 »
- + 15 000 € sur l'opération 40 « Réseau de chaleur urbaine » pour financer des frais d'Assistance à maîtrise d'ouvrage pour la passation d'une délégation de service public
- + 11 421 € pour l'opération « vidéoprotection » pour financer l'installation d'une caméra aux Hauts de Glaisin

Vu l'instruction budgétaire et comptable M 57 ;

Vu l'article L 1612-11 du code général des collectivités territoriales ;

Vu le budget primitif adopté par le conseil municipal par délibération n°25032025D04 du 25 mars 2025 ;

Le conseil municipal, après en avoir délibéré :

- **APPROUVE** la Décision Modificative n°1 du budget primitif principal

VOTE DU BUDGET
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES

Chap/ art	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Proposition nouvelle	Vote de l'assemblée délibérante
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	16 160,00	-16 160,00	-16 160,00
202	Frais études, élaboration, modif et révisions doc d'urbanisme	11 160,00	-11 160,00	-11 160,00
2051	Concessions et droits similaires	5 000,00	-5 000,00	-5 000,00
204	Subventions d'équipement versées (hors opérations)	1 250,00	-1 250,00	-1 250,00
20421	Subv. pers. droit privé - Biens mobiliers, matériel et études	1 250,00	-1 250,00	-1 250,00

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours gracieux auprès de la commune de Porte-de-Savoie dans un délai de deux mois à compter de sa publication. Elle peut également faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal administratif de Chambéry dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

Chambre de réception des préfetures
073-200083681-20250729-29072025D01-DE
Date de réception préfecture : 30/07/2025

Délibération du conseil municipal du 29 juillet 2025 n°29072025D01

21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	522 296,72	-241 306,21	-241 306,21
2111	Terrains nus	12 500,00	-7 500,00	-7 500,00
2117	Bois et forêts	3 000,00	0,00	0,00
2121	Plantations d'arbres et d'arbustes	5 000,00	0,00	0,00
2128	Autres agencements et aménagements	25 000,00	0,00	0,00
21312	Constructions bâtiments scolaires	50 000,00	0,00	0,00
21316	Constructions équipements du cimetière		0,00	0,00
21318	Constructions autres bâtiments publics	75 000,00	-50 000,00	-50 000,00
21351	Install générales .. des constructions - Bâtiments publics	13 587,00	0,00	0,00
2138	Autres constructions	193 124,12	-180 000,00	-180 000,00
2151	Réseaux de voirie	18 004,00	0,00	0,00
2152	Installations de voirie	5 000,00	0,00	0,00
21534	Réseaux d'électrification		0,00	0,00
21538	Autres réseaux	64 728,20	0,00	0,00
215738	Autre matériel et outillage de voirie		0,00	0,00
21578	Autre matériel technique	15 000,00	0,00	0,00
2158	Autres installations, matériel et outillage techniques	1 458,00	0,00	0,00
21831	Matériel informatique scolaire	2 500,00	0,00	0,00
21838	Autre matériel informatique	9 875,00	-3 806,21	-3 806,21
21841	Matériel de bureau et mobilier scolaires	5 000,00	0,00	0,00
21848	Autres matériels de bureau et mobiliers	3 750,00	0,00	0,00
2185	Matériel de téléphonie	750,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	19 020,40	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	10 685,00	-10 685,00	-10 685,00
2312	Agencements et aménagements de terrains (en cours)		0,00	0,00
2315	Installations, matériel et outillage techniques (en cours)	5 685,00	-5 685,00	-5 685,00
238	Avances versées sur commandes d'immobilisations corporelles	5 000,00	-5 000,00	-5 000,00
	Opération d'équipement n° 11	25 798,00	-25 798,00	-25 798,00
	Opération d'équipement n° 13	15 303,50	0,00	0,00
	Opération d'équipement n° 15	1 874,00	-1 874,00	-1 874,00
	Opération d'équipement n° 16	45 579,00	11 421,00	11 421,00
	Opération d'équipement n° 17	4 422,00	-4 422,00	-4 422,00
	Opération d'équipement n° 18	1 250,00	-1 250,00	-1 250,00
	Opération d'équipement n° 19	61 250,00	-35 000,00	-35 000,00
	Opération d'équipement n° 20	177 591,02	-130 000,00	-130 000,00
	Opération d'équipement n° 22	7 994,00	-7 994,00	-7 994,00
	Opération d'équipement n° 23	4 764,00	-4 764,00	-4 764,00
	Opération d'équipement n° 24	204,00	-204,00	-204,00
	Opération d'équipement n° 25	5 920,00	-5 920,00	-5 920,00
	Opération d'équipement n° 27	31 363,59	-20 138,00	-20 138,00
	Opération d'équipement n° 28	88 661,00	-19 631,02	-19 631,02
	Opération d'équipement n° 29	1 308,00	-1 308,00	-1 308,00
	Opération d'équipement n° 30	20 000,00	11 160,00	11 160,00
	Opération d'équipement n° 31	15 000,00	-15 000,00	-15 000,00
	Opération d'équipement n° 33	7 500,00	0,00	0,00
	Opération d'équipement n° 34	150 000,00	-80 000,00	-80 000,00
	Opération d'équipement n° 35	200 000,00	20 000,00	20 000,00
	Opération d'équipement n° 36	75 250,00	-75 250,00	-75 250,00

Chap/ art	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Proposition nouvelle	Vote de l'assemblée délibérante
	Opération d'équipement n° 37	8 175,00	0,00	0,00

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours gracieux auprès de la commune de Porte-de-Savoie dans un délai de deux mois à compter de sa publication. Elle peut également faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal administratif de Grenoble dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

073-200083681-20250729-29072025D01-DE
Date de réception préfecture : 30/07/2025

	Opération d'équipement n° 38	249 542,00	-180 000,00	-180 000,00
	Opération d'équipement n° 39	862 720,64	790 000,00	790 000,00
	Opération d'équipement n° 40	12 500,00	15 000,00	15 000,00
	Opération d'équipement n° 41	250 000,00	-50 000,00	-50 000,00
	Opération d'équipement n° 42	62 500,00	0,00	0,00
	Opération d'équipement n° 43	138 920,34	-42 500,00	-42 500,00
	Opération d'équipement n° 44	20 000,00	60 000,00	60 000,00
	Opération d'équipement n° 46	670 000,00	30 000,00	30 000,00
	Opération d'équipement n° 47	120 000,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		3 885 781,81	-32 873,23	-32 873,23
10	Dotations, fonds divers et réserves	500,00	0,00	0,00
10226	Taxe d'aménagement	500,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	115 000,00	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	110 000,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	5 000,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées à des participations		50,00	50,00
261	Titres de participation		50,00	50,00
27	Autres immobilisations financières	97 000,00	33 000,00	33 000,00
2748	Autres prêts		33 000,00	33 000,00
275	Dépôts et cautionnements versés	5 000,00	0,00	0,00
27638	Créances sur autres établissements publics	92 000,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues		0,00	0,00
Total des dépenses financières		212 500,00	33 050,00	33 050,00
458146	Opé. pour compte de tiers n° 46	30 000,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		30 000,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES DE L'EXERCICE		4 128 281,81	176,77	176,77
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	14 564,40	0,00	0,00
	Reprises sur autofinancement antérieur	14 564,40	0,00	0,00
13911	Subv. inv. actifs amort. - Etat et établissements nationaux	257,00	0,00	0,00
13913	Subv. inv. actifs amort. - Départements	307,40	0,00	0,00
28288	Amort. autres (affectation)	14 000,00	0,00	0,00
	Charges transférées		0,00	0,00
21311	Constructions bâtiments administratifs		0,00	0,00
2151	Réseaux de voirie		0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	1 065 645,12	553 391,88	553 391,88
204422	Subv. nat. pers. droit privé - Bâtiments et installations		446 000,00	446 000,00
2111	Terrains nus	205 665,05	6 274,40	6 274,40
2115	Terrains bâtis		0,00	0,00
2118	Autres terrains		0,00	0,00
2121	Plantations d'arbres et d'arbustes		0,00	0,00
21318	Constructions autres bâtiments publics		0,00	0,00
21328	Constructions autres bâtiments privés	829 000,00	0,00	0,00
21351	Install générales ... des constructions - Bâtiments publics		1 920,00	1 920,00
2138	Autres constructions	30 980,07	0,00	0,00
2151	Réseaux de voirie		0,00	0,00
2152	Installations de voirie		3 934,74	3 934,74
2313	Constructions (en cours)		53 816,88	53 816,88
2315	Installations, matériel et outillage techniques (en cours)		41 445,86	41 445,86

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours gracieux auprès de la commune de Porte-de-Savoie dans un délai de deux mois à compter de sa publication. Elle peut également faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal administratif de Grenoble dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

073-200083681-20250729-29072025D01-DE
Date de réception préfecture : 30/07/2025

Chap/ art	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Proposition nouvelle	Vote de l'assemblée délibérante
	TOTAL DEPENSES D'ORDRE DE L'EXERCICE	1 080 209,52	553 391,88	553 391,88
	TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)	5 208 491,33	553 568,65	553 568,65

	+	
RESTES A REALISER 2024		0,00
	+	
D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE		0,00
	=	
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES		553 568,65

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours gracieux auprès de la commune de Porte-de-Savoie dans un délai de deux mois à compter de sa publication. Elle peut également faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal administratif de Grenoble dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

073-200083681-20250729-29072025D01-DE
Date de réception préfecture : 30/07/2025

VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES

Chap/ art	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Proposition nouvelle	Vote de l'assemblée délibérante
13	Subventions d'investissement (hors 138)	790 950,00	-100 000,00	-100 000,00
1311	Subv. transf. Etat et établissements nationaux		0,00	0,00
1312	Subv. transf. Régions	21 031,00	0,00	0,00
1313	Subv. transf. Départements		0,00	0,00
1321	Subv. non transf. Etat et établissements nationaux	580 000,00	-100 000,00	-100 000,00
1322	Subv. non transf. Régions	92 000,00	0,00	0,00
1323	Subv. non transf. Départements	97 919,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)		0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		790 950,00	-100 000,00	-100 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	690 000,00	0,00	0,00
10222	FCTVA	620 000,00	0,00	0,00
10226	Taxe d'aménagement	70 000,00	0,00	0,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés		0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus		0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières		0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	400 000,00	100 000,00	100 000,00
Total des recettes financières		1 090 000,00	100 000,00	100 000,00
458246	Opé. pour compte de tiers n° 46	30 000,00	0,00	0,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		30 000,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES REELLES		1 910 950,00	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement	838 893,67	0,00	0,00
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	180 398,53	0,00	0,00
2802	Amort. frais études, élabor., modif et révis. doc d'urbanisme	1 755,99	0,00	0,00
28031	Amort. frais d'études	672,00	0,00	0,00
28041412	Amort. subv. com. GFP - Bâtiments et installations	2 569,93	0,00	0,00
280415342	Amort. subv. éts IC - Bâtiments et installations	6 666,67	0,00	0,00
280421	Amort. subv. pers. droit privé-Biens mobiliers, matériel, études	8 175,35	0,00	0,00
280422	Amort. subv. pers. droit privé -Bâtiments et installations	2 954,25	0,00	0,00
2804412	Amort. subv. nature org. publics - Bâtiments et installations	6 820,79	0,00	0,00
2805	Amort. Licences, logiciels, droits similaires	5 106,16	0,00	0,00
28121	Amort. plantations d'arbres et d'arbustes	171,46	0,00	0,00
28128	Amort. autres agencements et aménagements de terrains	5 259,00	0,00	0,00
281312	Amort. constructions bâtiments scolaires	528,78	0,00	0,00
281316	Amort. constructions équipements du cimetière	1 920,00	0,00	0,00
281318	Amort. constructions autres bâtiments publics		0,00	0,00
281321	Amort. constructions immeubles de rapport	43,00	0,00	0,00
281351	Amort. install générales.. des constructions - Bâtiments publics	5 561,47	0,00	0,00
281352	Amort. install générales .. des constructions - Bâtiments privés	430,00	0,00	0,00
28138	Amort. autres constructions	450,00	0,00	0,00
28151	Amort. réseaux de voirie	1 608,00	0,00	0,00
28152	Amort. installations de voirie	2 441,12	0,00	0,00
281538	Amort. autres réseaux	2 152,37	0,00	0,00
281568	Amort. autre matériel et outillage incendie et défense civile	1 948,00	0,00	0,00

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours gracieux auprès de la commune de Porte-de-Savoie dans un délai de deux mois à compter de sa publication. Elle peut également faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal administratif de Grenoble dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

Accuse de réception en préfecture
073-200083681-20250729-29072025D01-DE
Date de réception préfecture : 30/07/2025

2815731	Amort. matériel roulant		0,00	0,00
2815738	Amort. autre matériel et outillage de voirie	4 169,00	0,00	0,00
281578	Amort. autre matériel technique	1 562,80	0,00	0,00
28158	Amort. autres installations, matériel et outillage techniques	19 516,80	0,00	0,00
28181	Amort. installations générales, agencements, aménagements divers	741,60	0,00	0,00
281828	Amort. autres matériels de transport	23 059,40	0,00	0,00
281831	Amort. matériel informatique scolaire		0,00	0,00
281838	Amort. autre matériel informatique	9 749,62	0,00	0,00

Chap/ art	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Proposition nouvelle	Vote de l'assemblée délibérante
281841	Amort. matériel de bureau et mobilier scolaire	4 124,88	0,00	0,00
281848	Amort. autres matériels de bureau et mobiliers	5 551,38	0,00	0,00
28185	Amort. matériel de téléphonie	468,48	0,00	0,00
28188	Amort. autres	25 220,23	0,00	0,00
28288	Amort. autres (affectation)	29 000,00	0,00	0,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		1 019 292,20	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	1 065 645,12	553 391,88	553 391,88
10251	Dons et legs en capital	205 665,05	6 274,40	6 274,40
1318	Autres subv. d'invest. rattachées aux actifs amortissables	839 000,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études		37 726,74	37 726,74
2111	Terrains nus		0,00	0,00
2121	Plantations d'arbres et d'arbustes		0,00	0,00
21328	Constructions autres bâtiments privés		446 000,00	446 000,00
2158	Autres installations, matériel et outillage techniques		0,00	0,00
21838	Autre matériel informatique		0,00	0,00
2315	Installations, matériel et outillage techniques (en cours)		0,00	0,00
238	Avances versées sur commandes d'immobilisations corporelles		63 390,74	63 390,74
27638	Créances sur autres établissements publics	20 980,07	0,00	0,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE DE L'EXERCICE		2 084 937,32	553 391,88	553 391,88
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et ordres)		3 995 887,32	553 391,88	553 391,88

	+
RESTES A REALISER 2024	0,00
	+
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	176,77
	=
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	553 568,65

Fait et délibéré à PORTE-DE-SAVOIE le 29 juillet 2025

Mis en ligne sur le site internet de la commune le 31/07/2025

Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui a été transmis au représentant de l'Etat.

Par suppléance du Maire,
Le Premier adjoint,
Jean-Jacques BAZIN



La secrétaire de séance,
Francine BORDON

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours gracieux auprès de la commune de Porte-de-Savoie dans un délai de deux mois à compter de sa publication. Elle peut également faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal administratif de Grenoble dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

Accusé de réception en préfecture
073-200083681-20250729-29072025D01-DE
Date de réception préfecture : 30/07/2025

Délibération du conseil municipal du 29 juillet 2025 n°29072025D01